

2016



Montaimont

Bulletin Municipal



Édito

Une année s'est écoulée depuis la parution du 1^{er} Bulletin municipal relayé dès cet été par le site internet. Ils reflètent l'activité du Conseil municipal et sont des éléments de communication entre nous.

Les travaux prévus pour 2015 ont été réalisés (voir détail rubrique Travaux), d'autres projets sont envisagés mais les dotations de l'Etat étant en forte baisse, un choix de priorités s'impose.

Notre village a connu cet été une animation et une fréquentation inhabituelles avec le passage de plusieurs courses cyclistes, mais aussi de cyclistes et d'automobilistes désirant emprunter l'itinéraire de ce Tour 2015 qui restera dans nos mémoires.

En effet le passage du Tour de France à Montaimont a eu un impact très positif sur notre commune, il a dynamisé et fédéré ses habitants guidés autour d'un objectif «Faire découvrir et valoriser leur village», participation active à la décoration, vélos, fleurissement et animation à Beaufort.

Je remercie vivement le Comité des Fêtes et l'Association du Patrimoine qui ont, par leurs manifestations festives toujours très appréciées, contribué à l'animation estivale de Montaimont, ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent pour le bien de la commune.

Donner de l'attractivité à notre commune, préserver son patrimoine, promouvoir le tourisme et l'agriculture restent nos objectifs.

2015 s'achève dans un climat morose lié aux événements douloureux qui ont frappé notre pays, néanmoins, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et vous présenter tous ses vœux pour 2016.

Bien sincèrement
Claude PELLISSIER



Sommaire

Edito

CHAPITRE 1 : Montaimont bilan 2015 et perspectives 2016

- Travaux : bilan et perspectives
- Une nouvelle cantine pour les enfants à Saint-François-Longchamp
- Installation des conteneurs semi-enterrés par le SIRTOM
- Montaimont intégré au Contrat Espace Valléen
- La coopérative de La Chambre : outil de production des agriculteurs de Montaimont
- Le budget communal

CHAPITRE 2 : La vie des associations

- Comité des Fêtes
- Anciens combattants
- La pêche
- Le club des sports
- Amicale de Montaimont
- Association des Parents d'élèves
- Association pour la Préservation du Patrimoine
- Maurienne Lutte

Interview : Marine REY, Vice-championne de France de saut d'obstacles

Remerciements Emilie Bonnard
Elections régionales

CHAPITRE 3 : Infos utiles et événements à venir

- Bibliothèque
- Infos pratique / Calendrier événements

CHAPITRE 4 : Etat civil

INFO EDF



Création & Impression Imp. SALOMON/ROUX - 04 79 64 00 62 - SAVOIE - FRANCE - 19071 - 0116

Chapitre 1

MONTAIMONT BILAN 2015 ET PERSPECTIVES 2016

TRAVAUX : BILAN ET PERSPECTIVES

Ils ont débuté dès le printemps, par la remise en état de nombreux chemins détériorés par les pluies de l'été 2014.

La réfection de la chaussée du Merderel s'est achevée quelques jours avant le passage du Tour de France. Le service de Restauration des Territoires de Montagne (RTM) a été le maître d'œuvre, l'entreprise Duverney en charge du chantier a été très efficace et coopérante, ensemble nous avons trouvé une solution pour éviter la fermeture de la route pendant la durée des travaux (seulement 5h au lieu d'un mois initialement prévu). L'obtention des subventions demandées a permis la réalisation de ces travaux.

Les 2 passerelles du Chatelard ont été mises en place par EDF à la fin de l'été.

L'installation par la Société Reffet, d'un auvent attendant au garage communal permettra de ranger le matériel à l'abri.

Le schéma d'eau potable est terminé, il reste à prévoir des tranches de travaux obligatoires pour l'entretien, et à suivre l'étude imposée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour une mise en place de purificateurs d'eau dans les réservoirs.

L'installation des conteneurs par l'entreprise Jamen vient de se terminer.

Les travaux de rénovation de la salle des associations et du préau ont commencé mi-décembre.

La réhabilitation des gîtes du presbytère devrait démarrer en début d'année, une consultation des entreprises est en cours ; les travaux se feront en 2 tranches. Le but est de mettre les gîtes aux normes exigées par Gîtes de France pour retrouver le label.



Cimetière: L'étude menée par Mesur'Alpes est terminée. Il est prévu de faire une rangée de caveaux, un agrandissement du Jardin du Souvenir, et des drains à la périphérie du cimetière.

Pour plus de renseignements ou inscription voir avec le secrétariat de la mairie.

Claude Pellissier / Guy Gonther

Cantine scolaire -Ecole du Planet

Un nouveau partenariat entre SFL2M et le Chalet de l'Edelweiss

La rentrée 2015 a été synonyme de soulagement pour l'association SFL2M, pour les Communes de Saint-François, Montgellafrey et de Montaimont ainsi que pour les parents d'élèves, relativement au service de cantine de Saint-François.

L'association SFL2M a en charge l'organisation du dispositif de cantine scolaire de Saint-François. Les aléas et changements de prestataires ces dernières années ont mis à rude épreuve cette association qui n'est composée que de parents bénévoles. En effet, le restaurant ayant assuré la cantine pendant l'année scolaire 2014-2015 n'a pas souhaité renouveler ce service. Il n'est pas aisé de trouver une structure volontaire pour assurer ce service toute l'année, et SFL2M a dû repartir ce printemps à la recherche d'une solution pour la rentrée 2015.

Après plusieurs échanges, le chalet de l'Edelweiss, propriété du Département et géré par un exploitant indépendant dont l'activité est destinée à l'accueil de classes de neige et/ou de découverte, a fait une offre à l'association, rassurant les communes et les familles quant au devenir de la cantine pour les 3 prochaines années.

Un accord pluriannuel a été acté entre l'association et le Chalet prévoyant un service de cantine scolaire plus compétitif que le précédent, avec un coût du repas diminué de 1€ et une offre plus complète avec la mise à disposition, par l'Edelweiss, d'une personne supplémentaire pour

encadrer les enfants pendant l'hiver, période où les effectifs de la cantine sont plus importants. Afin de faire baisser les coûts de revient des repas, l'association a également mis en place un tarif dégressif pour les familles nombreuses, incitant ces dernières à inscrire leurs enfants à la cantine.

37 enfants sont inscrits à la cantine pour 2015-2016, dont nos 4 petits Taimonins : Morgan, Diego, Clément et Chloé.

Le financement du service est assuré par les Communes et les familles.

Pour l'année 2014-2015, la subvention de la Montaimont pour la cantine était de 4 897 €, elle s'élève cette année à 3 011 € prévisionnels.

Nous remercions le Chalet de l'Edelweiss d'avoir proposé cette offre compétitive, qui plus est dans une démarche de coopération forte avec SFL2M et l'école.

Nous remercions les parents d'élèves de Montaimont qui prennent part au bureau et au fonctionnement de SFL2M dont Marie-Hélène Dulac, Aurélie Brun et Frédéric Sornin, et félicitons particulièrement Camille CANTON qui a pris la présidence de l'association au printemps dernier, permettant de renforcer encore davantage les liens entre SFL2M et la Commune.

Emilie BONNIVARD / Fred SORNIN

SIRTOM

Installation de conteneurs semi-enterrés à Montaimont

Le ramassage et le traitement des ordures ménagères sont effectués à l'échelle de la Maurienne par le SIRTOM, situé à Saint-Julien-Montdenis, syndicat auquel nous contribuons au titre de la taxe sur les ordures ménagères, et au sein duquel la commune est représentée par Daniel PELLISSIER.

Depuis 2004, le SIRTOM a engagé un programme de modernisation du stockage et d'optimisation du ramassage des ordures ménagères, par l'installation de conteneurs semi-enterrés (CSE).

Après avoir équipé l'ensemble des communes de la vallée depuis la Haute-Maurienne jusqu'à Saint-Jean-de-Maurienne, le syndicat a poursuivi en 2015 sa campagne d'implantation de CSE dans les communes du canton de La Chambre.

Cet automne, Montaimont a donc été équipée de ces CSE afin que nous intégrions une tournée de ramassage incluant les autres communes du canton, et d'éviter désormais au SIRTOM de dépêcher un véhicule spécial ampliroll pour effectuer le remplacement des bennes (charges en matériel et en personnel supplémentaires pour le syndicat).

Afin de déterminer précisément le nombre de CSE nécessaires et leur lieu d'implantation au regard de notre production de déchets (ordures ménagères, emballages recyclables et verre), le SIRTOM a procédé à une étude en périodes hors-saison (automne) et haute-saison (été).

Cette étude a permis de constater que la production hebdomadaire totale d'ordures ménagères à Montaimont en hors-saison s'élevait à 6,7 m³, et à 16,8 m³ en haute-saison.

Par exemple, aux Bigots, hors-saison, 0,35 m³ sont ramassés en moyenne par semaine, pour 2,4 m³ en saison.

Le SIRTOM a conclu, au regard des résultats de l'étude, que 12 CSE de 5 m³ devaient être installés à plusieurs endroits précis de la commune, 5 d'ordures ménagères, 4 de déchets recyclables et 3 de verre.

Les conteneurs d'ordures ménagères sont vidés une fois par semaine, ceux réservés aux déchets recyclables (papiers, etc.), tous les 15 jours, et ceux pour le verre, lorsque la capacité de stockage est atteinte.

Le coût d'installation de ces CSE est partagé entre le SIRTOM et la Commune, le syndicat ayant à sa charge la fourniture et la livraison des CSE dans les trous (environ 3500 € HT un CSE hors charges d'installation), et la commune, le génie civil (ouverture, remblaiement et finitions, soit 1 100 € HT/CSE environ).

Eu égard aux investissements engagés par le SIRTOM et aux exigences de fonctionnement de la collecte, chaque abri poubelle n'a pu être remplacé par un point CSE.

Nous avons conscience que cela implique pour certaines et certains d'entre vous d'effectuer un trajet plus long pour déposer vos ordures ménagères. Les contraintes mais aussi les avantages relatifs à notre intégration dans ce service intercommunal, dont nous dépendons, nous obligent à modifier effectivement notre mode de fonctionnement et nos habitudes. L'installation de ces CSE devrait permettre une plus grande hygiène dans nos hameaux (éviter les débordements, etc.) et, à terme, d'optimiser les coûts du service.

Afin de ne pas détruire les anciennes cabanes à poubelles en bon état, et suite à diverses demandes de réemploi, le Conseil municipal a décidé d'en faire don à l'Association pour la préservation du patrimoine, afin de les mettre aux enchères lors de la fête de la Saint Antoine. Pour rappel, les dons récoltés par l'association sont réinvestis dans le patrimoine de la commune.

Nous vous remercions toutes et tous de votre compréhension.

Emilie BONNIVARD / Daniel PELLISSIER

Contrat d'Espace Valléen

Montaimont aux côtés de Saint-François-Lonchamp, Montgellafrey et la Communauté de communes de la Vallée d'Aigueblanche pour une stratégie touristique commune 2015-2020

L'Etat, la Région et l'Europe ont lancé un appel à projets au premier semestre 2015 destiné à faire émerger programmes d'aménagement pour une offre touristique durable en montagne, innovante et diversifiée. Il s'agit des Contrats d'Espaces Valléens.

Ils sont financés par l'Europe au travers du Programme Opérationnel Interrégional Alpin FEDER – Massif des Alpes ; par l'Etat au travers de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes – Fonds National d'Aménagement et de Développement des Territoires et par la Région Rhône-Alpes.

La Communauté de communes de Vallée d'Aigueblanche (CCVA) en tarentaise (Aigueblanche, Doucy, Valmorel, etc.) s'était positionnée sur un Contrat d'Espace Valléen, mais les institutions ont préconisé un élargissement du périmètre. La CCVA s'est rapprochée de Saint-François-Longchamp et Montgellafrey, qui ont à leur tour sollicité Montaimont pour intégrer le contrat, en septembre 2015.

Le dossier, sous ce périmètre et avec 3 axes stratégiques, a été accepté fin octobre. Une liste d'actions réparties sous ces 3 axes doit être présentée avant le 31 décembre 2015 aux financeurs.

Nous avons tenu plusieurs réunions avec Saint-François et la CCVA, afin de proposer un certain nombre d'actions pour Montaimont.

Ce dispositif est pour notre commune une belle opportunité de bénéficier non seulement de subventions pour certains de ses projets, mais aussi d'ingénierie pour les monter, et de s'inscrire encore davantage dans une démarche de coopération renforcée avec le SIVOM de Saint-François-Longchamp et la CCVA, l'enjeu étant de travailler conjointement à une offre touristique cohérente et complémentaire à l'échelle du territoire.

LA COOPÉRATIVE DE LA CHAMBRE

Outil de production des agriculteurs de Montaimont



Nous avons parlé précédemment de l'agriculture de Montaimont, et cette agriculture peut vivre en grande partie grâce à la production laitière livrée à la coopérative laitière de la Chambre.

Comme vous le savez, le lait est ramassé quotidiennement sur chaque ferme pour être transformé en beaufort tous les jours également. Le lait produit à Montaimont est indispensable pour la coopérative car cela représente près de la moitié du litrage annuel pour l'année 2014 :

Lait produit à Montaimont 1 200 000 L

Lait total de la coopérative 2 600 000 L

Le litrage restant est produit uniquement dans la « zone

Les 3 axes stratégiques du Contrat sont les suivants :

1. Renforcement des mobilités territoriales et des connexions intersites
2. Amélioration de la structuration et de l'organisation touristique du territoire
3. Développement et équilibre du territoire par la mise en valeur des ressources et de l'identité des sites.

Un chargé de mission, salarié de la CCVA et dont le poste est financé par le Contrat, nous accompagne dans l'identification et le positionnement de nos actions.

Plus d'une soixantaine d'actions réparties sous ces 3 axes seront déposées fin décembre aux financeurs, qui choisiront celles qui leur paraîtront les plus pertinentes à financer au regard des enjeux des contrats.

Montaimont a proposé plusieurs actions, certaines lui sont propres, d'autres sont communes à l'ensemble des partenaires :

- Réhabilitation des gîtes de Montaimont, qui correspond à l'objectif intitulé « Renforcement de la politique d'hébergement touristique » dans l'axe 2.
- Développement d'une offre VAE (vélo à assistance électrique), qui correspond à l'objectif « Développement et diversification de l'offre d'activités de pleine nature », dans l'axe 3.
- Développement du Wifi public qui correspond à l'objectif « Développement du lien activités-hébergements services » dans l'axe 3.
- Développement et diffusion des labels « accueil vélo » et « accueil moto » sur l'ensemble du territoire.
- Chemins de randonnées, etc.

Ces actions concerneront une programmation 2016-2018. Une autre programmation d'action interviendra en 2018 pour la période 2019-2020. A noter que le Contrat est destiné au tourisme d'été. Nous remercions la CCVA, au travers de son Vice-président, Robert Vorger, Maire de Valmorel, Patrick Provost, Maire de Saint-François et Robert Cohendet, Maire de Montgellafrey, qui nous ont permis d'intégrer ce contrat.

Emilie BONNIVARD et Claude PELLISSIER

beaufort » de Montsappey à St Julien Montdenis mais principalement autour de la Chambre. Cela représente environ 6 400 fromages par an.

La coopérative est gérée par les agriculteurs coopérateurs, c'est-à-dire qu'elle ne dépend d'aucun groupe industriel laitier. Les agriculteurs Taimonains ont été et sont encore aujourd'hui très impliqués dans la gestion courante de la coopérative par leur travail au sein du conseil d'administration et de la présidence. En effet, il y a plus de 25 ans que Rémi Blanc, agriculteur à la Perrière, assure le rôle de président.

La coopérative embauche également des salariés habitant à Montaimont. Elle permet à tous les Taimonains de déguster et profiter d'un fromage exceptionnel, unique et de qualité.

Frédéric SORNIN

Trier c'est bien,
bien trier c'est mieux

MÉMO TRI SÉLECTIF



VERRE

Uniquement les bouteilles, les pots et les bocaux en verre en ayant pris soin de retirer les couvercles et les bouchons. Ne pas mettre de vaisselle, porcelaine ou faïence, d'ampoules, de verre ou miroir, de pot de fleur.



EMBALLAGES • PAPIERS

Uniquement des bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, cartons, emballages métalliques, papiers journaux, magazines... Ne pas mettre de pots de yaourt, petit suisse... ni de film, sac ou boîte en plastique, pas de barquette en polystyrène, pas de carton sali, de papiers gras, de papiers absorbants, ni de mouchoirs sales. Les emballages doivent être vides. Les films plastiques qui entourent les roues doivent être retirés.



ORDURES MÉNAGÈRES

Les pots de yaourt en plastique, les pots de crème et de fromage blanc, les pots de glace, les mouchoirs usagés, les sacs plastiques, les barquettes en polystyrène, les barquettes de jambon et de lardons, les couches culottes, la vaisselle, les pots de fleurs... Les épilateurs, les coquilles d'œufs et certains déchets alimentaires peuvent aller nourrir votre compost !



BIO DÉCHETS

Les fruits et légumes crus ou cuits coupés en morceaux, les épilateurs, les restes de repas d'origine végétale (riz, pâtes...), les coquilles d'œuf, sachets de thé, filtres et marc de café, papiers essuie-tout. Ne pas mettre les os, les restes de viande et de poisson, les matières grasses, les pelures d'agrumes en excès, le bois, les coquillages...



TEXTILES ET CHAUSSURES

Tous types de textiles : tee-shirts, pantalons, vestes, anoraks, chaussettes, linges de maison, rideaux, nappes, peignoirs... Ne pas mettre de textiles mouillés ou souillés. Les chaussures doivent être attachées par paires (avec un élastique si elle n'ont pas de lacets). Bien fermer le sac avant de le déposer dans le conteneur.

BUDGET COMMUNAL 2015

Montaimont dispose d'un budget principal qui retrace les opérations financières de la commune et de deux budgets annexes 1 - gîtes 2 - eau et assainissement.

La commune est en bonne santé financière. Elle dispose d'une épargne nette de gestion (solde des produits et dépenses de fonctionnement, dépenses auxquelles on ajoute la dette et ses intérêts) de 277 643 €. L'épargne nette est ce qui permet à la Commune d'autofinancer ses opérations d'investissement.

Les grandes masses budgétaires restent stables et positives depuis 2010 (avec une légère dégradation en 2012, due à un investissement conséquent).

Le budget primitif principal 2015 de la commune s'est élevé à 715 052 € pour la section de fonctionnement et à 624 891 € pour la section d'investissement.

Le budget eau/assainissement s'est élevé à 82 234 € en fonctionnement et à 201 721 € en investissement. Le budget de l'eau est déficitaire et s'équilibre via une subvention d'exploitation de 40 000 € de la part du budget communal.

En 2020, selon la Loi NOTRE, l'eau et l'assainissement qui sont, dans nos communes de montagne, des postes budgétaires lourds, deviendront une compétence de l'intercommunalité.

Le budget des gîtes s'élève quant à lui à 63 840 € en fonctionnement et 19 227 € en investissement.

ETAT DE L'ENCOURT DE PRÊTS DE LA COMMUNE

La commune avait contracté deux prêts lors de la réalisation des travaux d'assainissement : l'un pour des travaux spécifiques à La Pallud, l'autre pour le financement global du réseau et de l'infrastructure d'assainissement.

Budget principal 2015

L'exercice 2015 n'étant pas clos, nous vous présentons le Budget prévisionnel (BP) voté en début d'année, qui autorise les dépenses et les recettes du budget communal.

Dans le bulletin de cet été, nous ferons un état des lieux du réalisé 2015, avec un focus sur le budget d'investissement. En effet, c'est sur ce budget qu'apparaissent les réalisations essentielles de la commune, et sur lequel il peut y avoir un décalage entre le BP et le réalisé. Certaines dépenses ont été budgétées en 2015, mais seront finalement engagées en 2016, comme les travaux des gîtes par exemple.

Le budget de fonctionnement quant à lui ne subit que peu de différences entre le BP et le réalisé (ressources et dépenses obligatoires).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement 2015

Les principaux postes de dépenses de fonctionnement sur le BP 2015 sont :

- les charges à caractère général : fournitures, carburant, achat de petit équipement, entretien des voies et réseaux, financement des transports scolaires et de marché, etc. ;
- les charges de personnel ;
- les autres charges courantes : contributions SIVU, services incendie, indemnités des élus, subventions aux associations, etc. ;
- le virement à la section investissement qui permet la réalisation de travaux, d'investissements, etc.

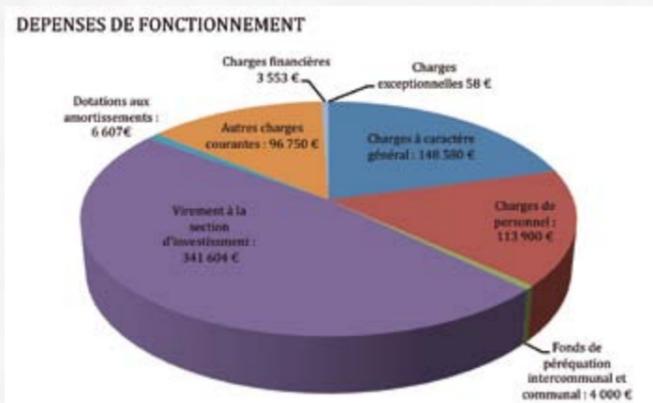
Un des prêts relatifs à ces travaux (celui de La Pallud) est arrivé à échéance en 2015, la dernière annuité versée étant de 5 013 € (montant fortement diminué par rapport aux annuités précédentes qui s'élevaient à 28 395 € jusqu'en 2014).

Le dernier prêt en cours pour la commune, d'une annuité de 25 940 €, s'éteindra en 2019.

Si l'arrivée à terme de ces prêts améliore l'épargne nette de la commune, cette dernière est impactée par la diminution des dotations de l'Etat (Dotation globale de fonctionnement - DGF) et la contribution au Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC).

Début 2016, nous procéderons à des simulations budgétaires sur les 3 ou 4 prochaines années afin de pouvoir prévoir le financement d'investissements certains ou potentiels (gîtes, réseau d'eau, etc.), dans un contexte de faible visibilité du devenir des ressources budgétaires des communes, en raison de la réforme de la DGF et du renforcement de l'intercommunalité à venir, donc d'intégration fiscale renforcée (processus de mise en commun des ressources fiscales pour financer des projets à l'échelle intercommunale).

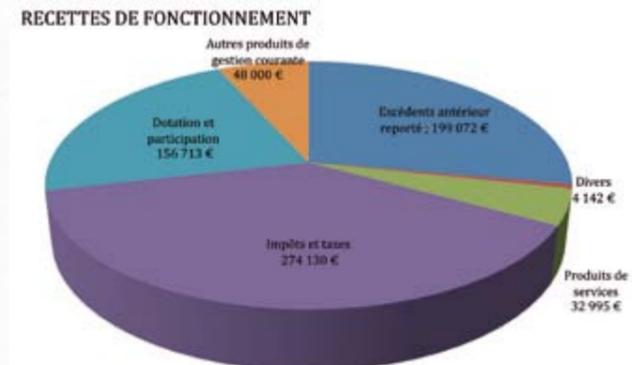
Au regard des capacités financières actuelles et à venir de la commune, notre objectif sera de pouvoir trouver un équilibre entre la réalisation d'investissements obligatoires et/ou pertinents, et la nécessité de maintenir notre solidité budgétaire, afin de ne pas trop grever nos marges de manœuvres, dans un contexte incertain. Nous souhaitons qu'au terme du mandat, de judicieux investissements aient été réalisés tout en préservant des capacités financières pour la prochaine mandature.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2015

Les recettes de fonctionnement sont composées des :

- impôts et taxes : impôts locaux (155 482€), attributions de compensation de la 4C (37 000€), taxe additionnelle sur les droits de mutation (50 000€), taxe remontées mécaniques (22 000€), taxes sur les pylônes électriques (31 100€), etc.
- dotations et participations : dotations de l'Etat essentiellement au budget communal, dont la DGF. A noter que celle-ci s'élève en 2015 à 60 000 €, alors qu'elle était de 76 621 € en 2013.



SECTION INVESTISSEMENT

La section d'investissement dispose de peu de recettes propres. Ses ressources lui viennent essentiellement de la section de fonctionnement, d'où l'importance de la maîtrise de notre épargne nette de gestion pour conduire nos projets. Les quelques ressources du budget d'investissement sont issues de subventions touchées par la Commune Département, Etat, Région, etc.).

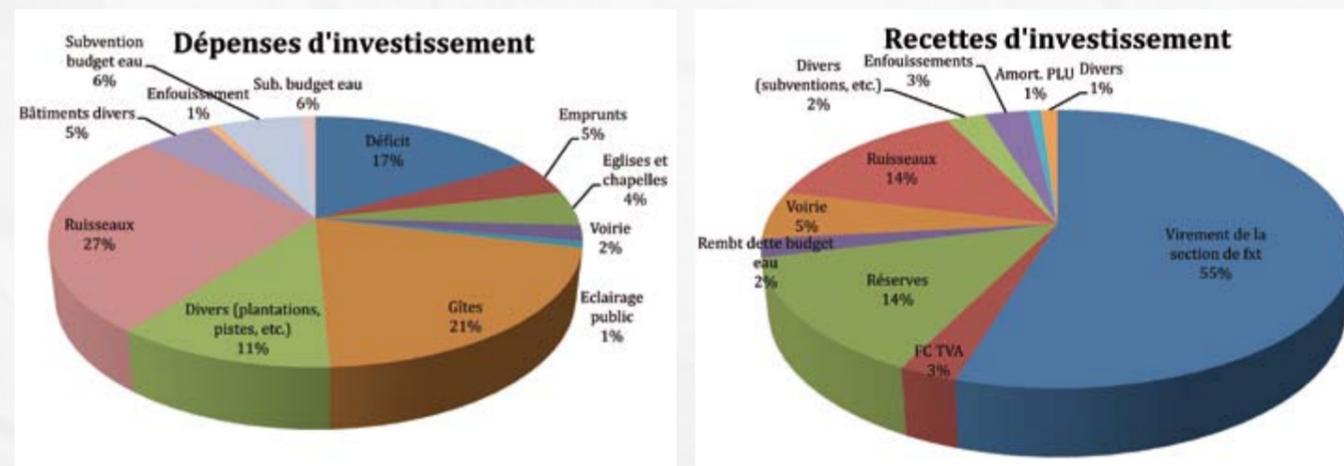
Les principales dépenses d'investissement cette année ont concerné les « Ruisseaux », avec les travaux du pont du Merderel, pour un montant de 129 600€. En parallèle, la Commune a perçu des subventions conséquentes pour ces travaux de la part de l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, et du Département au titre du Fonds Risques et Erosions Exceptionnelles (FREE), pour 86 400 €.

Le financement de ce type de travaux n'était pas prioritaire au regard des critères de la DETR. Nous avons fortement défendu notre dossier, notamment en raison de l'obligation que nous avons de les réaliser avant l'été imposée par les courses cyclistes estivales. L'argument de sécurité a prévalu. Nous avons été fortement soutenus dans notre demande auprès du Préfet, par Michel BOUVARD, sénateur de la Savoie, qui a également défendu notre dossier au titre du FREE, dans un contexte particulièrement tendu eu égard aux lourds investissements à la charge du Département sur des territoires sinistrés (route des Gorges de l'Arly).

L'autre poste de dépense principale, les travaux de rénovation des gîtes du presbytère, n'a pas été exécuté cette année, mais le sera l'an prochain.

Pour ces dépenses, plusieurs subventions vont être sollicitées par la Commune :

- Inscription de ce projet dans le Contrat d'Espace Valléen, sur les lignes de financement Etat et Europe.
- Sollicitation du Département de la Savoie au titre des subventions pour la réhabilitation des gîtes.
- Inscription du projet sur une ligne Région Rhône-Alpes d'aide à la rénovation des gîtes collectifs, portée par le Syndicat de Pays de Maurienne.



Chapitre 2

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes de Montaimont : 2015, une année riche en événements

Quatre moments importants ont mobilisé le Comité des Fêtes pendant l'été 2015.

Entre Chaussy et Beaufort : le passage du Tour de France le 24 juillet

Il s'agissait d'être à la hauteur de cet événement exceptionnel. Les préparatifs avaient commencé bien à l'avance : balcons décorés aux couleurs du maillot à pois, mannequins cyclistes accrochés aux vieux bardages, calicots au-dessus de la route, ... A Beaufort, grâce aux bénévoles très mobilisés, le 24, il ne manquait pas un bouton de guêtre pour une fête réussie : écran géant qui retransmettait l'étape du Tour de France, buvette, dégustation d'huîtres, grillades, bugnes et gâteaux, pain, vin et fromage de pays au stand du Patrimoine, visites de la chapelle, sans oublier l'entrain des musiciens de la barquette de Givors.



Souvenirs d'amitié : concert du 7 août à Beaufort en souvenir de Lulu Giraud

Le projet de ce concert revient à ... Lulu lui-même. Quatre chorales ont répondu à cette demande: le Choeur de l'Arc, le Gospel, le chœur de Maurienne, et ChapChapRem. Dans une chapelle comble, les chants ont mêlé souvenirs d'amitié et joie d'être ensemble. A l'issue du concert, c'étaient les retrouvailles habituelles autour d'un buffet.

Un 15 août pluvieux mais festif !

A la sortie de la messe, tout y était: la buvette, les huîtres, le stand du patrimoine avec ses produits de pays, le défilé des costumes de Montaimont, la barquette de Givors ... et la pluie qui montrait déjà le bout de son nez.

En fin de matinée, au champ de foire, la pluie montrait ce qu'elle savait faire.

il fallait replier pour l'après-midi à la salle polyvalente. ... En peu de temps, buffet et animations y ont été réinstallées grâce à nombreuses bonnes volontés.

Au bal qui a suivi, la musique variée et bien choisie a mis beaucoup d'entrain pour une soirée appréciée par chacun. Tout le matériel a été rangé le soir-même grâce à des bénévoles efficaces.

La foire du 24 août ou quand la pluie remet le couvert ...

Quant les organisateurs se retrouvent au petit matin du 24 sur le champ de foire autour du café chaud, la pluie s'était encore invitée.

Tandis que certains exposants courageux et bien équipés en abris s'installaient, d'autres renonçaient ... Les parapluies et K-ways étaient les équipements indispensables pour les visiteurs. Grâce à eux, la buvette, la tombola et la pesée du jambon ont rencontré leur succès habituel.

Entre circonstances inhabituelles et météo, cet été 2015 a mobilisé les bénévoles du Comité des Fêtes de façon particulièrement intense. Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement tous ceux qui ont apporté leur concours pour que cet été 2015 ait été réussi. Rappelons-le, qu'il pleuve ou que le soleil brille, sans bénévoles, il n'y aurait pas de fête.



Il s'agit maintenant de préparer dans de bonnes conditions l'été 2016, Disons-le franchement, il nous manque des forces Ceux qui ont mis toute leur énergie pour cette édition 2015 se trouvent trop peu nombreux, l'équipe a besoin d'être renforcée, certains responsables ont exprimé le souhait de passer la main. Enfin, le Comité est aussi en quête de renouvellement d'idées pour les animations.

Dès les premiers mois de l'année, vous serez sollicités car nous avons besoin de nouvelles bonnes volontés pour faire de 2016 un nouvel été de fêtes réussies. Nous vous espérons nombreux pour répondre à cet appel !

C'est dans cette perspective que nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Le Comité des Fêtes de Montaimont.

LES ANCIENS COMBATTANTS



En 2015, notre section des Anciens Combattants a été endeuillée par le décès de René Bartholomé, né en septembre 1941.

René était agriculteur et fier de l'être.

Il fit campagne en Algérie, a reçu la médaille commémorative et la croix du Combattant. La section présente ses condoléances à sa famille.

Une gerbe a été déposée le 8 mai 2015, au monument aux morts en présence du Maire, Claude Pellissier et des habitants de la Commune, suivie d'un apéritif à la salle polyvalente.

Notre Assemblée générale s'est tenue le 13 août 2015, suivie d'un repas convivial à l'Auberge du Grand Coin.

Nous avons commémoré le 11 novembre sous un beau soleil. L'appel a été fait par Anna Pellissier et Quentin Rey. Le discours du Maire a été suivi de la sonnerie aux morts et de la Marseillaise, jouée par Damien Moreau, Conseiller municipal. Un apéritif a été offert aux personnes présentes, suivi du repas des Anciens combattants auquel certains membres du Conseil municipal se sont joints.

Le président Robert Rey



LA PÊCHE À MONTAIMONT

Nombre d'adhérents " 11 " taimonins à l'AAPPMA (*amicale des pêcheurs de l'Arc des cantons de La Chambre et Aiguebelle*) : 5 majeurs, 1 femme, 3 mineurs (12/18 ans) et 2 découvertes - de 12 ans

ALEVINAGE : (voir photos)

1500 ALEVINS FARIO sur les ruisseaux
SURDENSITAIRES >> 150 kg: Lac du Loup
POISSONS BLANCS >> lac du loup >> 0 KG : (carpe / tanche/perche/brochet)

OBJECTIFS 2016 :

- Inventaires piscicoles, dont les ruisseaux de Montaimont
- Travaux sur les Blachères
- Journée de la pêche au mois de juin
- Projet du Lac du Loup
- Projet Etang de Saint Etienne de Cuines
- Formation d'un jeune administrateur pour encadrement Ecole de pêche etc...

Jean-Luc Nardin, administrateur de l'AAPPMA



LE CLUB DES SPORTS DE ST FRANÇOIS LONGCHAMP

En ce début d'année 2016, Isabelle Charvet, présidente du club des sports de SFL et son bureau vous présentent tous leurs vœux de bonheur, de santé et de ...glisse !

Bien que la saison débute difficilement compte tenu de l'enneigement, le club s'efforce de proposer des entraînements pour tous ses licenciés. Petits et grands ont pu skier tous les jours des vacances scolaires, dans la bonne humeur, quitte à remonter la piste à pied ! Musculation garantie par la même occasion.

Cette année encore, le club accueille une soixantaine de licenciés à partir de 6 ans. Alexandra s'occupe notamment du pré-club et propose aux plus petits de découvrir les plaisirs de la glisse une à deux fois par semaine. Les premières années au club ont pour objectif le perfectionnement dans un esprit ludique et sportif.

Les plus grands s'entraînent avec Lionel et Grégory et se perfectionnent dans les piquets. Certains ont comme objectif la compétition de haut niveau et rêvent d'une carrière à l'image de celle de notre Marion (Pellissier) qui revient de blessure et rejoindra dès que possible son groupe coupe du monde vitesse. D'autres visent le Diplôme d'Etat pour devenir moniteurs et exercer leurs talents à l'ESF. Quelque soit le but visé, tous les licenciés du club partagent le même plaisir du ski, de la glisse et de la neige...

Depuis l'an passé, vous pouvez suivre l'actualité du club et les résultats sportifs de nos champions sur facebook. Venez nous retrouver sur le net.

En espérant accueillir de nouveaux Taimonins dans notre club... à bientôt sur les pistes !

Isabelle Charvet

AMICALE DE MONTAIMONT

Dimanche 18 janvier 2015

Aujourd'hui, nous nous réunissons salle Gustave Eiffel à Levallois Perret.

Cette année, l'amicale a souhaité mettre en avant un métier peu connu et très ancien, celui de feillardier. Pour cela, nous avons été aidés par Serge et Chantal CHEVRIER-GROS qui sont de véritables artisans et qui nous ont fait partager leur passion du bois. Nous les remercions pour leur générosité.

Nos adhérents ont pu, comme de coutume, se retrouver et partager une après-midi chaleureuse et conviviale.

Après avoir découvert (ou redécouvert) le métier de feillardier qui a pour particularité le travail du bois tressé, nous avons partagé un bon moment autour d'un quiz sur cette spécificité et nous avons pu voir qu'à Montaimont il y a encore des objets et constructions en bois tressés.

Le Père Noël a particulièrement gâté nos enfants, puisque chacun d'entre eux a reçu un jouet en bois spécialement conçu et personnalisé pour eux, par Serge et Chantal. Mais tout le monde a été gâté comme d'habitude.

Lors de cette après-midi, les membres du conseil d'administration ont été renouvelés pour trois ans.

Voici les élus :

- Jacques BONNIVARD
- Patricia CLÉMENT
- Martine BONNIVARD
- Thierry CLÉMENT
- Claude CÉCILLE
- Catherine COURT
- Françoise CÉCILLE
- Ginette GONTHIER
- Alex CLÉMENT
- Didier PELLISSIER
- Franck CLÉMENT
- Pascal PELLISSIER
- Marc CLÉMENT

Voici la composition du nouveau bureau :

Présidente : Catherine COURT

Trésorière : Claude CÉCILLE

Secrétaire : Alex CLÉMENT

Samedi 16 janvier 2016

Eh oui ! Nous nous retrouverons bientôt toujours à Levallois-Perret pour fêter les 89 ans de notre association.

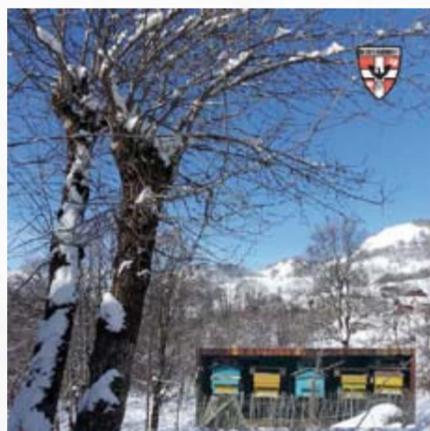
Cette année, nous pourrons renouveler notre traditionnel repas dansant puisque nous avons pu obtenir une salle un samedi. C'est donc avec grand plaisir que nous vous retrouverons au pavillon des fêtes place de Verdun le samedi 16 janvier 2016.

Notre thème est encore une fois au cœur de nos traditions : « Le miel ». Nous espérons que nous réussirons à vous étonner en vous faisant voyager.

Au programme de la journée : échanges, rires, surprises, jeux tout ceci en partageant un verre ou des bugnes !

Nous comptons sur votre présence.

En attendant cet agréable moment que l'ensemble du conseil d'administration prépare activement, nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.



Catherine COURT
Présidente de l'Amicale de Montaimont

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MONTAIMONT

Le Noël des enfants de Montaimont a eu lieu le Dimanche 13 Décembre.

13 enfants attendaient le Père Noël au pied du sapin de la salle polyvalente, Père Noël qui a remis à chacun d'entre eux un joli cadeau.

Puis, petits et grands se sont réunis autour d'un goûter offert par l'association des «Parents de Montaimont», pour boire un verre et partager papillotes, mandarines et autres douceurs.

Cette manifestation traditionnelle du village est très attendue des jeunes de la commune, qui peuvent se retrouver ensemble, mais également des parents pour qui il est toujours important de se mobiliser autour de la jeunesse de notre village.

Cependant chaque habitant y est convié et cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir également plusieurs de nos «anciens» qui étaient ravis de voir les plus petits si heureux débarrasser leurs cadeaux !



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE MONTAIMONT



Nous allons suivre l'ordre chronologique pour vous présenter notre activité de cette année 2015

Tout d'abord, il nous faut remercier les membres de l'Association et tous les bénévoles qui nous permettent, pour le moins, de faire perdurer ce qui existe, voire étoffer notre action en faveur du riche patrimoine de notre Commune.

Fête de Saint Antoine : La fête de Saint Antoine s'est déroulée sous le soleil mais dans le froid, le dimanche 18

janvier 2015. La foule était nombreuse, après la messe la vente fut comme à l'accoutumée un moment très convivial.

Rassemblement des costumes de Maurienne : Il a eu lieu le 28 juin à Valloire. Un groupe de 7 personnes a représenté la commune sous un soleil radieux. Notre lieu de vie a été visité par de nombreuses personnes.

Le bilan de cette journée est positif grâce à une organisation sans faille.

Tour de France : Il est passé à la descente, le 24 juillet sur la commune.

L'association pour participer aux festivités programmées, a réalisé une fournée de pain.

Fête de Sainte Marguerite : Elle s'est déroulée sous le soleil sur le plateau du Ménel le 2 août. De nombreuses personnes sont venues assister à la messe et ont aussi apprécié les huîtres. La présentation de Claude Milleret sur la vie dans les alpages vers 11 h 30 a rassemblé un public intéressé.

On a pu compter une dizaine de personnes l'après-midi pour la visite du patrimoine de la commune.

Fêtes du Pain à Saint Jean de Maurienne : le 6 août comme en 2014 notre délégation a participé au défilé et à la distribution du pain.

Fête du 15 Août : le temps n'a pas été de la partie. L'Association a préparé un petit groupe de costumés qui a participé à la messe le matin. Le stand traditionnel avec produits du terroir a été tenu. L'après-midi le défilé, sous les parapluies, est parti du champ de foire pour se rendre à la salle polyvalente (une première!) où ont été présentés les différents costumes devant une assistance fournie.

Foire du 24 août : nous avons tenu notre stand habituel sous un ciel mitigé.

Visites de la chapelle de Bearevers et de l'église: Celles-ci ont lieu le vendredi en Juillet et Août entre 16 et 18 heures. Cette année 417 visiteurs ont été accueillis à la chapelle et 170 à l'église.

Merci aux personnes qui assurent les permanences pour ouvrir ces édifices au public.

Le pain de Montaimont : lors de nos manifestations nous vendons du pain de Montaimont cuit aux fours de La Pallud ou du Chef-lieu. Cette année Franck REY nous a gracieusement transporté du bois de Saint Jean à Montaimont. Merci à lui. Gisèle et Emile REY nous fournissent en fagots pour les fournées du 15 Août. Ginette et Pierrot MILLERET, Jacqueline REY sont toujours là pour le pétrissage de la pâte et la chauffe du four.

Eglise paroissiale: la sono a été remise en état. Un tableau explicatif a été réalisé pour les visiteurs de l'été tout ceci sous la houlette de Michel ROGEZ.



Chapelle de Sainte Marguerite : Il a été décidé de donner une nouvelle jeunesse au retable suite à la réception de différents dons pour cette chapelle, dont l'un de la famille de Monsieur BEAUDEAU Maurice né en 1927 qui a été mis en pension à Montaimont pendant la seconde guerre mondiale et baptisé à Sainte Marguerite. Nous recherchons des personnes qui l'auraient connu... Pour ces travaux délicats, nous avons bien sûr utilisé les talents de Muriel notre restauratrice Taimonainche. Une petite réception a eu lieu lors de la remise en place du retable.

Il faut signaler aussi toutes les réunions où nous participons pour animer la vie de nos concitoyens au niveau de la communauté de communes :

Salon hivernal en décembre à La Chambre,

Réunion des Associations de la communauté de communes à Saint Rémy,

Charte des costumes de Maurienne en décembre à Saint Michel...

Site internet de la commune :

Catherine REY, Sophie et Claude MILLERET ont participé à la réalisation de certaines pages.

Cette année notre association a fait don de 5.500 euros à notre Collectivité. Cette somme a permis de compléter le financement de la restauration du retable de la chapelle Sainte marguerite, de clôturer le financement de la réfection du toit de la chapelle de La Pallud, et de continuer à rembourser les sommes engagées pour la restauration de l'église.

Rappel : tous les dons faits à l'Association sont déductibles à hauteur de 66 % des impôts sur le revenu.



La présidente Sophie Milleret

MAURIENNE - LUTTE

L'été ayant été mis à profit pour requinquer les finances du club, concours de pétanque, diffusion de films à l'auberge du Grand coin, vente de pain et tombola lors de la foire à MONTAIMONT.

Ces petits bénéfices venant conforter l'aide financière fort appréciée de la municipalité.

Dès le début de septembre la salle d'entraînement à St Etienne de Cuines ouvrait ses portes et accueillait anciens et nouveaux adhérents, à ce jour la barre des cinquante étant dépassée faisant la joie des dirigeants.

le club a également reconduit la convention morale avec le collège de Cuines soutenu par la communauté de commune du canton de la Chambre, ce qui a permis à près de 80 élèves du collège cet automne de découvrir la lutte.

Coté sportif, le début de saison est excellent avec de bons résultats lors des différentes compétitions qui ont vu plusieurs éléments du club se distinguer et monter sur les podiums.

Le club peut compter cette saison sur un bon collectif minimes garçons avec toujours Baptiste DARVES BLANC comme chef de file, mais également sur un quatuor de minimes filles envié de beaucoup de clubs.

Trois garçons par d'ailleurs sélectionnés pour un stage de détection le 21 et 22 décembre au pôle France de CEYRAT en AUVERGNE: Baptiste DARVES BLANC, Alvin PLAT et Sherlis CHOQUET.

Un stage bénéfique qui leur permettra de glaner des médailles supplémentaires, à ce sujet le président Gilbert RAVOIRE n'a pas voulu être en reste et s'est vu décerner récemment dans les salons de la préfecture de Savoie,

la médaille d'argent de la jeunesse et des sports et du monde associatif par le préfet et le directeur de la jeunesse et sports, pour son implication dans le monde sportif, président du club de Montaimont, président du comité départemental ainsi que de la ligue Rhône Alpes.

Cette distinction méritée va sans doute lui donner du baume au cœur dans la course à la présidence du futur comité Rhône - Alpes - Auvergne dans laquelle il s'est engagé.

A noter que le futur comité AURA qui sera constitué au mois de mai, sera dans le trio de tête des comités Français tant en nombre de licenciés que des médaillés, du travail sur la planche....!!



Remise de médaille à Gilbert Ravoire



Olivia MILLERET



INTERVIEW DE MARINE REY, Vice-championne de France de saut d'obstacles

Marine, tu as gagné un titre prestigieux en saut d'obstacles cette année. Peux-tu nous en dire un peu plus sur toi, sur ton titre et sur ta passion pour le cheval ?

Oui, bien sûr. J'ai 16 ans, je suis en 1^{ère} scientifique au Lycée Paul Héroult à Saint-Jean-de-Maurienne. J'ai commencé le cheval en club, au Complexe équestre de l'Arc à Saint-Rémy-de-Maurienne il y a 4 ans, et me suis lancée en compétition il y a deux ans.

Je me suis prise au jeu, je me suis entraînée, et j'ai gagné le titre de Vice-championne de France Club 2 (catégorie de hauteur d'obstacles-85cm de haut) – Cadet 2 (classe âge), en juillet dernier, à Lamotte Beuvron. Nous étions 150 dans ma catégorie. C'est une belle victoire, fruit d'un entraînement sérieux et régulier. Pour la compétition, j'ai monté un cheval du club, Baby Bleue, une jument pur sang anglais avec qui les débuts n'ont vraiment pas été faciles. Malgré tout, je n'ai jamais abandonné et petit à petit on a réussi à se comprendre.

Comment concilies-tu ta passion avec ta scolarité?

Ma semaine est bien organisée : la journée je suis au lycée. Le mercredi après-midi et le weekend, je m'occupe de notre jument Flicka, ainsi que le soir quand c'est possible. Nous l'avons fait pouliner et nous nous occupons maintenant également du jeune Follow Me, notre poulain. Les devoirs passent avant tout. Même si la tentation d'aller voir Flicka et Follow Me est très présente.

Vas-tu continuer la compétition?

Je n'en suis pas sûre. J'ai adoré ce challenge, mais je veux que ma passion reste un plaisir, et mon plaisir c'est avant tout de m'occuper des chevaux. Je souhaite me réorienter vers le Western. Il s'agit d'une technique de dressage initialement dédiée au tri de bétail.

Mais le dressage d'un jeune cheval n'est-il pas une discipline à part? Etre cavalier suppose-t-il d'avoir appris à dresser?

Non, pas vraiment. Moi j'ai appris, et j'apprends toujours, en regardant, en m'occupant des chevaux, en essayant des techniques différentes. C'est un



apprentissage pour moi, et ma petite sœur, Coline et c'est très enrichissant. On fait sûrement des erreurs mais on arrive toujours à faire face aux différents problèmes. Je remercie également ma petite sœur, Coline qui m'aide à avancer ensemble dans notre passion, et ma grande sœur, Camille qui me donne un petit coup de pouce quand ça va moins bien.

Merci Marine, nous te remercions de nous avoir fait partager ta passion, et te souhaitons de t'épanouir dans cette nouvelle discipline!

Elections régionales Remerciements

Je souhaite remercier les Taimonins et les Taimoninches qui m'ont accordé leur confiance lors des élections régionales, mais aussi, dire à celles et ceux dont le choix a été autre, que je m'efforcerai de représenter avec détermination et impartialité les intérêts de nos territoires de montagne.

Je porte des valeurs politiques que vous connaissez, mais mon engagement est avant tout dédié à la défense et au développement de la Maurienne et de la Savoie au sein de cette nouvelle grande Région qu'est Auvergne Rhône-Alpes.

Je suis heureuse bien entendu d'avoir remporté ce scrutin pour bien des raisons, mais je voudrais m'arrêter sur l'une d'entre elles: la représentation des communes agricoles de montagne au sein de cette Région. En effet, en étant deuxième sur la liste savoyarde, j'ai pu et pourrai faire entendre la voix et les inquiétudes des élus et des habitantes et habitants de nos villages dans un contexte territorial en forte mutation (diminution des dotations de l'Etat, place de nos communes dans des intercommunalités toujours plus grandes et centrées sur les pôles urbains, emploi, etc.).

Je mettrai mon mandat de Conseillère régionale au service de la Commune, comme je le ferai pour les territoires de Maurienne, de Savoie et d'Auvergne Rhône-Alpes.

Je remercie les membres du Conseil municipal qui m'ont soutenue durant cette campagne qui a été intense et riche en enseignements pour construire la Région de demain.

Le vote du nouveau Président du Conseil régional, ainsi que celui des Vice-présidents et les commissions thématiques auront lieu lors de l'Assemblée plénière du 4 janvier 2016 à Lyon.

Je vous tiendrai informés de mes attributions qui, je l'espère, seront pleinement en lien avec les problématiques propres à nos territoires de montagne.

Meilleurs vœux à vous pour cette nouvelle année,

Bien sincèrement Emilie BONNIVARD

Chapitre 3

INFOS UTILES ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

L'ACCÈS DE LA BIBLIOTHÈQUE EST GRATUIT POUR TOUS

Le bibliobus ne passe plus sur la commune, par conséquent les bénévoles se rendent régulièrement dans les locaux de Savoie-Biblio à St Jean de Maurienne pour échanger une centaine de livres.

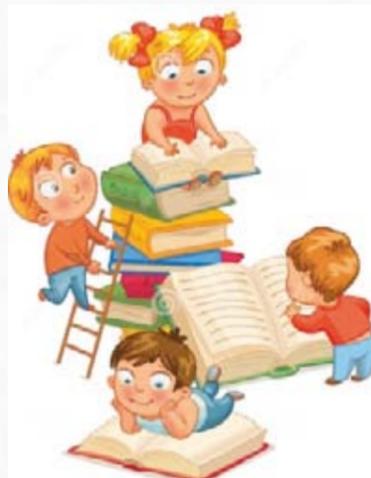
7 bénévoles gèrent la bibliothèque durant toute l'année (achats de livres, échanges de livres à Savoie Biblio, équipement et entretien des ouvrages, permanences, etc.)

La subvention annuelle de la Mairie permet chaque année l'acquisition de plusieurs nouveautés, romans, documentaires etc.

La Bibliothèque de Montaimont a participé à la sélection du prix littéraire Rosine Perrier, pour le salon du livre en octobre 2015 à Hermillon.

Quelques statistiques

- **62 lecteurs** sont inscrits, une trentaine qui vient régulièrement dont :
3 enfants 1 adolescent 26 adultes
- **1200 ouvrages** sont mis à leur disposition, dont :
Plus de 900 volumes en fonds propre
Plus de 300 volumes prêtés par Savoie-Biblio
- Environ **600 volumes** ont été empruntés sur l'année 2015, dont:
Plus de **500** par les lecteurs adultes
et **une centaine** par des lecteurs enfants et adolescents
- La bibliothèque est ouverte depuis début 2015, **4 heures par semaine**
- **le lundi de 17h à 19h**
- **le vendredi de 17h à 19h**



Nous remercions vivement Gérard Lejeune qui a participé à la création de la Bibliothèque et qui a beaucoup œuvré pour son bon fonctionnement, sans ménager sa peine et son temps. Gérard quitte Montaimont pour d'autres horizons.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles bénévoles: Danièle Rey du Bigot et Marie De Besses de la Pontchéry qui ont rapidement intégré et renforcé l'équipe. Nous apprécions leur disponibilité.

La bibliothèque est un lieu de rencontre pour la population locale mais, elle est également fréquentée et appréciée par les touristes de passage dans la commune. Les horaires d'ouverture leur permettant d'emprunter des livres durant leur semaine de vacances.

Passez nous rendre visite pour apprécier cet équipement culturel. Bonne lecture à tous.

Noëlle Gouilloud-Bonnivard pour l'équipe de la Bibliothèque

INFOS UTILES ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

ESPACE NORDIQUE : toutes les infos sur www.grandcoin.fr

CALENDRIER

- Voeux du maire le samedi 9 janvier 2016 à 16h à la salle polyvalente
- Fête de Saint Antoine le dimanche 17 janvier 2016 à la chapelle de la Perrière
- Repas des villageois le dimanche 3 avril 2016 (déjeuner)

CONTACT ET OUVERTURE DE LA MAIRIE DE MONTAIMONT

Chef-lieu 73130 MONTAIMONT
Téléphone : +33 (0)4 79 56 35 45
info@montaimont.com
Horaires d'ouverture :
• Le Mardi : de 13h30 à 15h30
• Le Vendredi : de 17h00 à 19h00

Chapitre 4

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

YANIS

De Alexandrine BONNIVARD et David TOSI 29 décembre 2014

THÉO

De Marianne DULAC et Patrice BATAILLE 24 mars 2015

ELINE

De Claire et Frédéric SORNIN 19 septembre 2015

LUCIE

De Sophie DUSSERRE et Florent BONNIVARD 17 octobre 2015



MARIAGES



Damien Patrick DAL ZOTTO Et Amélie Marie Danièle REY

11 juillet 2015

DECES

- | | | |
|--|---------------|------------------------------|
| • Fernande Marie REY épouse CHEVESENT | (Tarramur) | 28 novembre 2014 |
| • Michel COURT | (Tarramur) | 1 ^{er} janvier 2015 |
| • Guy Marie BONNIVARD | (La Pallud) | 31 janvier 2015 |
| • Emile BONNIVARD | (Chef-Lieu) | mars 2015 |
| • Henri François BLANC | (La Perrière) | 5 avril 2015 |
| • René Pierre Germain BARTHOLOME | (Bonvillard) | 13 avril 2015 |
| • Ginette REY veuve GONTHIER | (Le Loup) | 22 mai 2015 |
| • Huguette CHARY veuve DULAC | (Tarramur) | 1 ^{er} juillet 2015 |
| • Micheline Eugénie COURT veuve DOMENGET | (Chef-Lieu) | 27 juillet 2015 |
| • René François BARTHOLOME | (Chef-Lieu) | 8 août 2015 |
| • Ginette Céline RAVOIRE épouse GONTHIER | (La Perrière) | 20 août 2015 |
| • Irène Suzanne REY épouse DURAND | (Le Bigot) | 26 août 2015 |
| • Raymond Pierre Jean-Marie COURT | (Tarramur) | 27 octobre 2015 |
| • Aimée Rosalie Louise REY veuve BLANC | (La Perrière) | 15 novembre 2015 |
| • Victorin Francis Paul BONNIVARD | (Chef-Lieu) | 17 novembre 2015 |
| • Calixte Pierre REY | (La Perrière) | 6 décembre 2015 |

RÉNOVATION DE L'AMÉNAGEMENT DE ST MARTIN SUR LA CHAMBRE

Un chantier de haute technicité



En 2011, EDF décidait de rénover l'aménagement hydroélectrique de St Martin sur la Chambre alors à l'arrêt en raison d'un problème technique sur la conduite forcée. Depuis, de nombreux travaux ont été réalisés sur ce chantier mais l'instabilité du terrain a exigé la mise en œuvre de techniques de pointe et entraîné divers aléas qui ont retardé l'avancée des opérations.



La rénovation complète de l'aménagement hydroélectrique engagée par EDF est une opération ambitieuse. Elle prévoit en particulier le remplacement du tronçon inférieur de la conduite forcée par la technique du forage dirigé. Il s'agit de percer un «tunnel» de 65 cm de diamètre au travers de la montagne sur 1000 mètres de long et avec 450 mètres de dénivelé, depuis St Martin sur la Chambre jusqu'au plateau de Montaimont.

Une première mondiale

L'utilisation de cette technique du forage dirigé fait figure de première mondiale dans le domaine de l'hydroélectricité. Elle s'est imposée à EDF en raison des problématiques géologiques en surface, sur le linéaire de la conduite forcée, avec des terrains de nature instable. Toujours très soucieux en matière de sécurité, EDF n'a pas souhaité exposer des travailleurs à des chutes de pierres et de blocs rocheuses assez fréquentes dans ce type de contexte. Mais l'absence de retour d'expérience sur cette technique novatrice exigeait d'être prudent. Durant 2 années EDF a donc entrepris des études préparatoires et effectué de nombreux sondages sur place.

Des travaux bien avancés

Les travaux ont débuté en 2013 avec la réalisation de la piste d'exploitation de la conduite de Montaimont (en remplacement de l'ancien canal métallique) et de la piste d'assemblage de la conduite forcée sur le plateau de Montaimont.

En 2014 et en 2015, le chantier s'est poursuivi par la réhabilitation des 5 prises d'eau amont (Néron, Merderel, Buginet, la Settaz et Coat) et la maintenance de nombreux ouvrages (ouvrages d'amenée, conduite forcée, groupe de production, ouvrages de génie civil). L'ancien canal suspendu de Montaimont a été démantelé et une nouvelle conduite a été construite en remplacement.

Ces travaux (5 prises d'eau principales, 4 km d'ouvrages d'amenée et 1,6 km de conduite forcée) sont désormais terminés. Le coût total s'élève à près de 3,5 Millions d'euros.

Des aléas géologiques

Mais des problématiques géologiques et techniques ont entraîné des retards sur le remplacement du tronçon inférieur de la conduite forcée par la technique du forage dirigé.

Dès juin 2014, alors que 500 mètres du trou pilote (diamètre de 25 cm), préalable à la réalisation du forage dirigé d'insertion de la conduite forcée (diamètre de 65 cm) était déjà percé, EDF a dû faire face à un effondrement interne de la montage (250 mètres sous le niveau du plateau de Montaimont). Diverses solutions techniques et analyses de risques associées ont été entreprises pour contrer cet aléa. A l'automne 2014, des injections de coulis de béton ont été réalisées pour stabiliser le terrain.

En décembre dernier, un second aléa géologique a entraîné une nouvelle interruption de ce chantier. Le forage est aujourd'hui bloqué à 80 mètres de son point de sortie sur le plateau de Montaimont (920 mètres sur les 1000 mètres sont déjà percés) et 17 mètres sous la surface. Pour terminer le forage, EDF a décidé de réaliser une galerie depuis le plateau de Montaimont. Cette technique «classique» a l'avantage d'être maîtrisée par l'Ingénierie EDF et les entreprises qui doivent intervenir.

Les travaux préparatoires de percement de la galerie ont été réalisés en fin d'année 2015. Actuellement EDF travaille encore à des analyses de risques, notamment sur la phase d'insertion de la conduite forcée dans le forage dirigé afin de maximiser les chances de réussite de travaux complexes.

De plus, les aléas subis ont conduit à des coûts supplémentaires qui nécessitent de finaliser le budget global du projet et de valider le montant nécessaire pour terminer les travaux puis remettre en exploitation de l'aménagement.

Communiqué EDF

Tranchée drainante – zone 4 : nécessaire car terrain fortement soumis au glissement de masse



Ferrassement d'une tranchée de 1,5 mètre de largeur, 3 mètres de profondeur, 210 mètres de longueur



drain routier en fond, remblai en cailloux drainant, regards de visite et exutoires de drainage